

Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge
Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge
Band: - (1967)

Rubrik: Radiocommunications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfin, il convient de signaler que si, dans une rubrique régulière, la Revue donne un aperçu complet, pays après pays, des activités du CICR et des missions effectuées dans des régions bouleversées par la guerre — en particulier au Moyen-Orient, au Yémen, au Vietnam ou au Nigeria — elle a consacré plusieurs articles détaillés aux interventions que le Comité international a été sollicité d'entreprendre. Citons, à titre d'exemple, celui relatant l'action du CICR au Congo et au Ruanda. Toutes ces chroniques, témoignages de l'institution et de sa volonté de secourir les victimes partout où elles se trouvent, sont largement illustrées, et sont accompagnées, le plus souvent, du texte même des appels lancés par la Croix-Rouge pour que soient préservés les principes d'humanité.

6. RADIOCOMMUNICATIONS

Radiocommunications d'urgence. — Déjà en 1966, au Yémen, le CICR avait muni ses équipes médicales mobiles de stations légères qui leur ont permis de garder le contact les unes avec les autres et de maintenir une liaison quotidienne avec la station centrale HBC 88 à Genève. Ce réseau a fonctionné quotidiennement et sans défaillance pendant toute l'année 1967. Trois contacts ont été parfois établis au cours d'une même journée.

Depuis le 26 octobre 1967, une nouvelle liaison a été créée avec la mission du CICR au Nigeria, par l'intermédiaire d'une station installée à Fernando Po, qui a pu contribuer également à la régularité des communications avec le Yémen, en relayant certains messages urgents lorsque les conditions de propagation étaient particulièrement défavorables à un trafic direct entre ce dernier pays et la Suisse.

Au cours de l'année, 800 radiogrammes environ, représentant plus de 60 000 mots, ont été échangés en quelque 650 heures de vacations. En outre, les opérateurs du CICR ont consacré 960 heures à l'entretien et au perfectionnement du matériel fixe et des stations mobiles.

Une antenne directrice à haute performance a été préparée pour être mise en service au début de 1968.

Le Service de radiocommunications d'urgence de la Croix-Rouge, mis en œuvre par des spécialistes qui allient la compétence professionnelle à l'enthousiasme et l'ingéniosité d'amateurs expérimentés, est un élément important de soutien et de direction partout où le contact entre les missions du CICR et leur base ne peut être garanti avec la rapidité, la sécurité et la régularité indispensables.

Seul un tel contact direct permet au CICR de prendre connaissance des besoins en secours et en personnel et d'y donner suite immédiatement, assurant ainsi l'efficacité de ses délégations engagées sur le terrain.

Les essais de liaisons avec des stations accréditées par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouge, n'ont pu être développés autant qu'il aurait été souhaitable, en raison, d'une part, des problèmes d'organisation posés aux Sociétés nationales, et, d'autre part, de la surcharge des opérateurs d'HBC 88. Cependant, des essais intéressants ont eu lieu, notamment avec la Croix-Rouge des Philippines, et un programme a été établi afin de poursuivre et d'élargir en 1968 cet aspect de la coopération entre les Sociétés nationales et les institutions internationales de la Croix-Rouge.

Toutefois, le développement d'un tel système se heurte au problème du recrutement d'opérateurs pour les stations mobiles réparties à travers le monde. Les qualifications exigées restreignent le choix, et un effort accru sera nécessaire pour que la Croix-Rouge dispose d'une réserve de spécialistes capables d'assurer, dans des conditions souvent difficiles, la bonne marche des réseaux ainsi que l'installation et le dépannage des appareils.

Emissions d'essai. — Dix-huit programmes ont été transmis au cours de l'année, par le bienveillant intermédiaire du Studio suisse des ondes courtes, afin de contrôler la propagation de la fréquence de 7210 kHz (longueur d'onde 41,61 m.) attribuée au CICR pour radiodiffuser, en cas de besoin, les nouvelles familiales reçues par l'Agence centrale de recherches.

Ces émissions ont été écoutées dans 40 pays différents et ont suscité 2098 rapports provenant de 892 correspondants, dont 17 stations officielles ; 146 auditeurs ont suivi régulièrement les émissions de l'année.

